

Paris, le 26 avril 2011

Talents de la création d'entreprise 2011

L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) devient partenaire du Concours Talents

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la mise en œuvre de la politique publique de développement des services à la personne, l'ANSP devient cette année partenaire du Concours Talents.

Organisé par BGE (ex-réseau des Boutiques de Gestion), le Concours Talents a pour objectif d'encourager la création d'entreprise, valoriser le rôle de l'accompagnement et contribuer au développement local en assurant la pérennité des entreprises.

En 2010, un quart des 83 entreprises récompensées par le Concours Talents avaient été créées dans le secteur des services à la personne.

En dotant le prix Talents « Services à la personne » et en soutenant financièrement l'organisation du concours, l'ANSP – établissement public administratif – souhaite favoriser l'innovation dans le secteur.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de l'ANSP, qui visent l'amélioration continue de la qualité et la modernisation des services.

Les candidats souhaitant postuler au concours Talents dans la catégorie « Services à la personne » peuvent s'inscrire sur www.concours-talents.com jusqu'au 30 avril 2011.

Ils doivent avoir créé leur entreprise entre janvier 2010 et mars 2011, et avoir été accompagnés par un organisme d'aide à la création d'entreprise.

- Prix régionaux : 1600 euros en moyenne
- Prix national : 8000 euros

Présentes depuis plus de 30 ans sur tout le territoire y compris les DOM, les BGE sont des structures associatives dédiées à l'accompagnement global des futurs créateurs. Dans les 430 structures d'accueil, 1670 conseillers et bénévoles animent le réseau BGE.

> **Organisateurs et Partenaires :**

Le Concours Talents est organisé par BGE avec ses partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Agence nationale des services à la personne, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, Oséo, DIESE, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.



> **Contact presse :**

Concours Talents

Ancian Communication Paris : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04 - Gabriel Viry : 06 24 34 05 41

ANSP

Sarah Cassone : 01 53 95 56 73 - 06 30 51 59 35

